



Ville de Briatexte

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 25 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt cinq octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de **Monsieur Alain Glade**, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
21/10/2022	21/10/2022	19	10	12	17

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mr GLADE Alain	X		
Mr ANGOSTO Richard	X		
Mme GROSJEAN-BALARD Carole	X		
Mr PONTIER Michel	X		
Mme MONMAYRAN Michèle	X		
Mr SAVIGNOL Hugues	X		
Mme LLORDEN Anne-Marie	X		
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine		X	Mr ANGOSTO Richard
M. PELIZZON Philippe		X	Mr GLADE Alain
Mr PELLIZZARI Gérard		X	Mr PONTIER Michel
Mr URUTY Eric		X	Mr SOUBAYE Nicolas
Mme LAGATTU Laetitia		X	Mme GROSJEAN-BALARD Carole
Mme HAAS Valérie	X		
Mr FARGES Cédric	X		
Mme MARTINEZ Sonia	X		
Mr SOUBAYE Nicolas	X		
Mme MALARTRE Eloïse	X		
Mme GHILACI Marion		X	
Mr SIRET Gérard		X	
Secrétaire de séance	Mme GROSJEAN-BALARD Carole		

Délibération n°2022-10-25-07
Résultat du vote **17 pour**

Objet : Garantie d'emprunt

Rapporteur : Mr Hugues Savignol

Le 29 septembre 2022, le conseil municipal de Briatexte s'était prononcé favorablement au projet du Sporting Club Briatextois quant à la construction d'une salle de convivialité multi-activités à vocation sportive et sociale.

Pour financer cette construction l'association Sporting Club Briatextois souhaite souscrire, un prêt d'un montant maximum de 81 000 € sur 15 ans.

L'association Sporting Club Briatextois sollicite de la commune de Briatexte qu'elle garantisse ce prêt à hauteur de 100 %.

La garantie de la commune serait accordée pour la durée totale du prêt.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- ✓ **DECIDE D'ACCORDER** la garantie de la commune de Briatexte pour un prêt d'un montant maximum de 81 000 € et ce à hauteur de 100%.

A Briatexte, les jour mois et an que dessus

Le Maire,
A. GLADE

